Le carnet de Sidoine

25 août 2017
Print

Jean RODHAIN, « Le carnet de Sidoine », *Messages du Secours Catholique,* n° 137, janvier 1964, p. 2.

Le carnet de Sidoine

I) Question. Dons le dernier numéro, page 1, « Messages » cite parmi les soucis actuels possibles, celui d'un père dont le fils est sans travail. Or, c'est un cas inimaginable, car actuellement, en France, il n'y a pas de chômage.

Réponse. - Un père dont le fils est chômeur n'a de souci que pendant la durée d'une crise de chômage. « Messages » évoquait le cas du fils paresseux, inconstant, incapable de tenir un emploi. C'est pour le père un souci permanent, et plus grave qu'une crise de l'emploi. C'est une infirmité de volonté qui risque de ruiner une famille. Ce n'est pas un cas imaginaire...

II) Q. - Dans le numéro de Noël de « Messages », page 2, colonne 4, Il est écrit que les Églises au lieu de définir des dogmes devraient aimer les pauvres. Le Secours Catholique, qui, à chaque numéro, rappelle que la vérité est la première des charités prend-il à son compte cette phrase inquiétante ?

R. - Cette phrase n'est pas seulement inquiétante, elle est stupide. L'aimable poétesse orientale qui a rédigé ce conte de Noël n'a pas voulu faire de la théologie. Elle a fait une première erreur en écrivant cette phrase. Et la rédaction de « Messages » a fait une deuxième erreur en ne corrigeant pas une phrase aussi contraire à la vérité. Le devoir de l'Église est d'enseigner le vrai d'abord. Et la charité découle ensuite du vrai. Le Christ connu conduit au Christ aimé et finalement au prochain aimé par amour pour Lui.

Si on écrivait que la S.N.C.F., au lieu de s'occuper de la rectitude et de la solidité des voies devrait se consacrer à distribuer des sandwiches aux voyageurs, on écrirait une stupidité. Les voyageurs ont besoin d'abord d'une voie sûre, précise. Les fidèles aussi.

III) Q. -Je viens de lire la brochure du Secours Catholique « Enquête sur l'Église des Pauvres ». Elle est intéressante et nous avons âprement discuté son questionnaire. Mais est-ce que le Secours Catholique ne sort pas de son rôle en publiant ces questions ? Je croyais qu'il avait pour mission de distribuer surtout des secours ? Ne va-t-il pas empiéter sur lé domaine de certains mouvements ?

R. – 1° Le Secours Catholique, association déclarée d'utilité publique a des statuts qui précisent :

- Qu'il a pour objet le rayonnement de la charité chrétienne (article premier) ;

Qu'il a pour moyen d'action, l'organisation de campagnes, chacune d'elles ayant pour objet de promouvoir l'esprit de charité appliqué à un but déterminé. (art. 2)

Donc, le Secours Catholique en prenant pour objet de compagne la situation des pauvres et les moyens de les comprendre ne fait qu'appliquer rigoureusement les articles premier et 2 de ses statuts.

2° Les deux mouvements d'Action catholique aux effectifs les plus nombreux : l'A.C.G.H. et l'.A.C.G.F., poursuivent en même temps une campagne sur le thème « Paroisse, Communauté de Charité » pour bien affirmer qu'il n'y a pas empiètement, mais au contraire convergence et concordance de travaux, les trois secrétariats nationaux de l'A.C.G.H., de l'A.C.G.F. et du Secours Catholique viennent de publier une note[1] commune précisant leur accord et leur joie de ce travail en commun.

IV) Q. - En, cette époque de progrès technique, en ce siècle atomique, ne croyez-vous pas qu'il est périmé d'employer ces mots « éveil à la charité ? »

R. - Ces mots seront périmés dès l'instant où la certitude de la vie paisible sera donnée à chaque famille - même si elle est la famille la mieux protégée de l'État le plus riche, le plus confortable et possédant le plus gros stock de bombes atomiques du monde...

SIDOINE.

---

[1] Cette note est publiée dans la revue « Documents-Secours », 106, rue du Bac.

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1964/le-carnet-de-sidoine-0